

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU LUNDI 20 MAI 2019 - SALLE 4 RUE SURVILLE**

PRESENTS : AMICALE BOULE VEYNOISE - BADMINTON - CHOURUM - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - CAVALIERS DU SOLEIL - FITNESS - JUDO - PETITE BOULE - RETRAITE SPORTIVE - SKI - TENNIS - TONIC GYM - VOLLEY BALL - COLLEGE - ECOLE PRIMAIRE - LYCEE - SERGE EYSSERIC - DANIEL CALLEBAUT - YVES DAMARIUS - JEAN FABIEN VACHOT - CHRISTIAN GILLARDEAU - JEAN MARC PHILIP - J.PAUL CHASTEL.

EXCUSES : AIKIDO - AUTO CROSS - BASKET - CLUB CYCLO - ENTRE CIEL ET BUECH - FOOTBALL - KARATE - TENNIS DE TABLE - FINE LAME VEYNOISE - TWIRLING BATON - ECOLE MATERNELLE VEYNES - ECOLE MATERNELLE ST MARCELLIN - GREGORY SCHMITT - J. CLAUDE CHERAMY - ROGER CASTEX

ABSENTS: TAI JITSU - CLUB ALPIN FRANCAIS - GYMNASTIQUE - FABIENNE DARINI - MARIE LUCE DAVIN

Avant d'ouvrir cette séance le Président rend hommage à Alain Bourdon décédé dernièrement. Il salue le passionné de sport investi au sein de la RSPV et du club cyclo Veynois. Le Comité directeur observe une minute de silence en sa mémoire. Serge Eysseric souligne la démission du Conseil Municipal de Marc Ventre, également délégué de la Municipalité à l'OMS. Les élus qui siègent désormais à notre comité directeur ne sont plus que deux : Fabienne Darini et M.Luce Davin.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Le dernier compte rendu du comité directeur OMS, en date du 30 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER:

F.N.O.M.S.

- Nous invite à l'assemblée générale du 20 mai à Autun en Saône et Loire.. Remerciements. OMS excusé
- Nous fait parvenir sa revue "Sport dans la cité". Remerciements.

MAIRIE

- Nous fait parvenir, pour info, la demande du club de football le Héron pour son tournoi du 22 juin. Le Président rappelle la position de l'OMS sur ce dossier. Réuni à deux reprises, l'OMS s'est positionné contre l'arrivée de ce club, étant entendu que nous avons déjà sur la commune un club de football. Le Président

souligne que les statuts de l'OMS précise que deux clubs ayant la même finalité ne peuvent adhérer à l'OMS.

- Nous sollicite pour la mise à disposition de notre mini bus pour les navettes estivales. Convention Mairie-OMS sur ce dossier. Accord de principe
- Nous fait parvenir les autorisations concernant les manifestations montée d'Oule Bombarde - Tour des Alpes en voiture, courses sur le circuit du Boutariq - Remerciements.
- OMS sollicite Monsieur le Maire pour une réunion afin de porter les éléments nécessaires à la Municipalité concernant la subvention qui sera accordée par les élus à l'ensemble des associations sportives.
- OMS a transmis le dossier complet concernant les subventions sportives 2019 aussi bien en terme de fonctionnement que médiatique.
- OMS a transmis à Monsieur le Maire un courrier pour connaitre les animations directement subventionnées par la Mairie.
- Nous fait parvenir la délibération du Conseil Municipal qui concerne notamment les subventions ventilées par la commission sports aux associations affiliées à l'OMS. Remerciements.
- A demandé à la ville de Gap le prêt des tribunes pour l'organisation les 19 et 20 octobre de la manifestation de l'auto cross sur le circuit du Boutariq
- OMS a transmis à la Mairie la demande de l'Auto-cross Veynois concernant l'achat de bungalows - sanitaires pour le circuit du boutariq.

ASSOCIATIONS

- ENTRE CIEL ET BUECH nous invite à l'inauguration de son chalet et à la présentation de son projet "des jeunes et des ailes". Remerciements. OMS était présent.
- Fédération Française de Badminton nous informe que le 6ème tournoi bad in Buëch est classé Label Ecobad 2 étoiles. Félicitations au club local.
- Le TWIRLING BATON nous invite à son assemblée générale annuelle. Remerciements. OMS était présent.
- USV Ski nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- USVS FOOTBALL nous invite à la remise des prix du tournoi du souvenir. Remerciements. OMS était présent.
- CLUB CYCLO VEYNOIS nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- OMS a transmis un courrier aux utilisateurs du gymnase Région sur l'utilisation du matériel propre aux associations sportives.
- OMS s'est engagé à venir en aide à l'AUTO CROSS pour le week-end des 19 et 20 octobre (course SEAC)
- CAV nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- PETITE BOULE VEYNOISE nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.

- CHOURUM nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- AUTO CROSS VEYNOIS nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.

DIVERS

- Conseil Départemental des Hautes-Alpes attribue à notre organisme une subvention de 4000 € pour l'acquisition de notre mini bus (sur un montant total de 29.996 €)
- PRINTEMPS DU LIVRE nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- PRINTEMPS DU LIVRE nous invite à l'inauguration de la 24ème édition. Remerciements. OMS était présent.
- FFA nous fait parvenir le dossier de mesurage des 10kms la Bombarde. Remerciements.
- Téléthon nous fait parvenir les remerciements pour l'organisation d'animations.
- CCBD nous informe que notre dossier mini bus ne sera pas subventionné.
- CENTRE SOCIAL nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- OMS de Gap nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- OMS de Gap nous fait parvenir sa plaquette des clubs 2019
- District des Alpes de Football nous informe que notre commune a été choisie pour l'organisation des finales de la coupe des Alpes le 16 juin.
- CDOS nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Sapeurs pompiers de Veynes nous invite à la célébration de la Sainte Barbe. Remerciements. OMS était présent.
- Fédération Française d'Athlétisme nous signale que suite à sa visite, l'installation terrain Guillaume est classée "espace initiation". Une réponse a été fait pour connaitre l'investissement nécessaire pour une classification supplémentaire.
- OMS a réglé sa cotisation 2019 à l'office du tourisme.
- Mairie de Serres nous invite à la journée mondiale du bénévolat. Remerciements. OMS était présent.
- CCBD nous invite à la réunion du conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance. Remerciements. OMS était présent.

DDCSPP

- OMS a complété le dossier d'aide au FDVA 2019.

PROPOSITION DE REPARTITION DES SUBVENTIONS 2019:

Toutes les associations ont reçu, par mail, un détail de la répartition des subventions 2019. La somme allouée par la commune est passée de 27.000 € à 27.200 € (pour

mémoire la subvention de 2008 était de 27.000 €..... il y a 11 ans et nous avons 7 associations supplémentaires aujourd'hui).

L'an dernier nous avons transmis un courrier à Monsieur Moreau, en date du 12 février 2018. Il nous a semblé plus opportun pour 2019 de demander un rendez-vous pour argumenter de vive voix les attentes de notre organisme et par la même de nos associations.

Nous avons été reçu le 5 février.

FONCTIONNEMENT - MEDIATIQUE

Nous avons pris le temps d'expliquer, par chapitre, combien il était urgent d'augmenter la somme consentie à nos associations en terme de fonctionnement tout d'abord.

Le montant dans ce domaine est répartie intégralement selon les chapitres votés par le comité directeur à savoir : le fonctionnement des associations civiles avec école de sport, le fonctionnement des associations civiles sans école de sport, le fonctionnement des associations scolaires et le médiatique. Nous avons tenu à signaler aux élus qu'un nouveau club : l'association gymnique participerait, cette année, à la ventilation globale tout comme les 5 associations scolaires (3 l'an dernier).

Il est bon de noter que certaines associations, qui ne demandaient pas d'aide financière depuis quelques temps, intègrent aujourd'hui le cursus des subventions (exception faite de l'Aïkido - du club Cyclo et du Tennis de table)

Nous avons également fait remarquer aux élus qu'en 2018 plus de 63% de la subvention globale a été reversée aux associations avec école de sport (dépenses plus importantes dans le secteur déplacement et encadrement) - En 2019 il s'agit de près de 65%.

Au niveau des manifestations exceptionnelles, nous avons alerté la Mairie, l'an dernier, que l'aide apportée était dérisoire. Même si la priorité de l'OMS n'est pas de financer des animations médiatiques, notre organisme, jusqu'à présent, a souhaité venir en aide aux clubs qui mettent en place des manifestations capables de les faire connaître au travers de l'activité proposé tout en valorisant l'image du veynois. Il est bien évident que d'une année sur l'autre les sommes peuvent être considérablement alourdies. C'est pourquoi, en symbiose avec la municipalité, nous avons décidé de ne traiter que les « animations courantes » et transmettre « les gros dossiers » afin qu'ils soient traités au niveau de la commune. En 2018 la somme consentie pour ces manifestations médiatiques devenaient famélique (0,7% de l'enveloppe globale). L'OMS n'ayant plus de marge de manœuvre elle devient nulle cette année, pour la première fois de l'histoire de l'OMS.

Tableau à l'appui nous avons démontré la somme moyenne consentie par association sur les 5 dernières années, tout en faisant ressortir qu'en 2014, nous avons obtenu 29.500 € d'enveloppe pour nos clubs.

Notons enfin que le budget de fonctionnement global de nos associations en 2018 est de 448.991€, que nos associations dépensent sur le territoire 196.264€ chiffre auquel il convient d'ajouter 101.481 € au titre des intervenants ou prestataires. Le total des subventions accordées par la Mairie est de 48970 € soit 10,9% du budget de fonctionnement des clubs. Enfin pour 1€ Mairie, l'associatif sportif reverse 6,08 € dans l'économie locale.

LOGISTIQUE

Nous avons ensuite évoqué le secteur logistique (sono, percolateur, écran, vidéo projecteur) et plus particulièrement les déplacements. Le partenariat effectué avec INFOCOM, ne sera pas reconduit. D'une part il coûte cher à nos commerçants locaux que les associations et nous mêmes sollicitons tout au long de l'année, d'autre part, de nombreuses publicités de commerçants extérieurs et concurrents aux Veynois figurent sur celui-ci.

Nous avons décidé d'acheter un deuxième mini bus. La demande faite auprès des élus a été vaine puisque aucun crédit de la Mairie sur ce 2ème véhicule n'a été accordé. Pas plus de crédit de la part de la CCBD (courrier arrivé aujourd'hui). Conseil départemental 4000 € Conseil Régional (12000€), l'OMS, sur ses fonds propres, complétera le financement de cette opération d'un montant total de 22.000 €.

MULTI SPORTS

Nous avons évoqué le projet multi sports et avons obtenu 1000 €. (le projet savoir skier à lui seul coûte 2150 €) 4 sorties de ski alpin - 22 enfants inscrits cette année - dernière sortie effectuée le 30 janvier à Ancelle (880€ de forfaits - 200€ de gasoil - 240€ de location de mini bus - Foot et Super U - 830€ d'assurance responsabilité civile soit un total de 2150 € uniquement pour l'activité ski alpin.

Le budget de ce projet dépasse les 6000 €. Si l'on ajoute les contributions volontaires, soit environ 2000 €, on arrive à un dispositif dont la réalisation finale est de l'ordre de 8000 €.

ACTIONS MISES EN PLACE PAR L'OMS

Afin de pérenniser une action mise en place par l'OMS en 2015, reprise par le Club Athlétique Veynois en 2016 et sans support associatif en 2017, notre

structure a repris à sa charge « le défi des argouses », seul cross triathlon organisé dans le département des Hautes-Alpes. Nous avons besoin, sur ce dossier, de l'appui financier et logistique de la commune afin de réaliser cette opération, qui, nous l'espérons, nous permettra de ne pas être déficitaire sur l'exercice prévu cette année le 31 aout.

Parmi les autres actions :

- 11ème Forum des sports. A ce sujet, nous vous signalons que le 10ème anniversaire a été parrainé par la Mairie à hauteur de 500€. Nous aurions préféré que la Municipalité prenne en compte les barnums, comme elle le fait pour le forum des associations : pour 2019 = 0 €
- Trilogie Bouliste qui réunit chaque année les amis boulistes et partenaires de l'OMS sous la forme d'une journée avant tout conviviale et chaleureuse: idem 2018 soit 270 €

AUTRES DOSSIERS

Il convient également de noter les dossiers qui concernent le monde sportif mais qui ne dépendent pas directement de l'OMS, à savoir :

- Convention USV Football - Mairie
- Le stage de football parrainé depuis 2010 par la Mairie
- Le déplacement sur les champs de neige et la convention avec le col du Festre pour les scolaires du Primaire et de la maternelle
- La subvention votée aux éclaireurs qui permet la mise à disposition gratuite de tentes pour l'ensemble des manifestations sportives.
- Le bilan annuel des installations sportives qui permet d'effectuer un point des travaux de nos différents sites tout en évoquant les investissements à moyen et long terme.

Au travers des différentes explications et des dossiers récapitulatifs en annexe, nous avons espéré que notre subvention puisse être revalorisée selon les chapitres distincts. Hélas 200 € soit moins de 7 € par association nous ont été crédités, de quoi être vraiment déçu.

Notre organisme se veut fédérateur, animateur d'une politique sportive à l'égard des jeunes mais aussi des moins jeunes, juste au niveau des propositions de subventions afin de coller au plus près de la réalité des clubs. Cette augmentation ne sera malheureusement pas de nature à nous encourager.

VENTILATION 2019

Une fois de plus, le bureau OMS a décidé de ventiler la totalité de cette enveloppe pour le fonctionnement des associations et de ne rien garder pour son fonctionnement propre comme le prévoit son règlement intérieur.

Comme chaque année, le bureau de l'OMS signale qu'il a toute confiance dans le document que vous avez rempli et sur lequel nous nous basons pour l'attribution des subventions selon nos chapitres et critères.

Concernant les subventions médiatiques, le bureau OMS ne peut abonder sur ce chapitre. La Municipalité a retenu certains dossiers. Ce volet "médiatique" qui s'est réduit comme peau de chagrin est aujourd'hui à 0. Il constituait notre seule réserve nous permettant de ne pas baisser l'ensemble des subventions aux associations. L'OMS n'a désormais plus de marge de manœuvre.

A noter que la cotisation OMS a été laissée à l'euro symbolique, pour être en règle légalement.

PROPOSITION DE SUBVENTIONS 2019 SOMME ALLOUEE PAR LA MUNICIPALITE : 27.200 €

ASSOCIATIONS CIVILES AVEC ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 17.601 €

Soit 64,8 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2018	ENVELOPPE 2019
	17.226 €	17.601 €
USV SKI	1.655 €	1.659 €
TENNIS CLUB	1.363 €	1.363 €
JUDO CLUB	1.646 €	1.648 €
USV FOOTBALL	2.005 €	2.008 €
TAI JITSU	Pas d'activité	
KARATE	1.514 €	1.519 €
CLUB ATHLETIQUE	1.548 €	1.570 €
USV BASKET	905 €	906 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	1.328 €	1.329 €
TWIRLING BATON	525 €	528 €
CHOURUM	1.124 €	1.127 €
ESCRIME	926 €	936 €
BADMINTON	1.332 €	1.334 €
AMICALE BOULE	1.355 €	1.375 €
ASSOCIATION GYMNIQUE	114 €	299 €

ASSOCIATIONS CIVILES SANS ECOLE DE SPORT

Somme consentie : 7.676 €

Soit 28,2 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2018 7.620 €	ENVELOPPE 2019 7.676 €
CLUB CYCLO	Ne souhaite pas de sub.	Ne souhaite pas de sub.
PETITE BOULE	1.178 €	1.186 €
ENTRE CIEL ET BUECH	1.131 €	1.132 €
AUTO CROSS	1.131 €	1.152 €
AIKIDO	Ne souhaite pas de sub.	Ne souhaite pas de sub.
RETRAITE SPORTIVE	1.178 €	1.176 €
FITNESS	911 €	919 €
VOLLEY BALL	861 €	861 €
TENNIS DE TABLE	Ne souhaite pas de sub.	Ne souhaite pas de sub.
TONIC GYM	640 €	650 €
CAVALIERS DU BUECH	590 €	600 €

ASSOCIATIONS SCOLAIRES DEPENDANT DE LA COMMUNE

Somme consentie : 256 €

Soit 1 % de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2018 40 €	ENVELOPPE 2019 256€
ECOLE PRIMAIRE VEYNES	Pas de dossier	158 €
ECOLE ST MARCELLIN	40 €	41 €
ECOLE MATERNELLE VEYNES	Pas de dossier	57 €

ASSOCIATIONS SCOLAIRES AUTRES

AU TITRE DES TRANSPORTS

1.044 € soit 3,8% de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2018 1.030 €	ENVELOPPE 2019 1.044 €
COLLEGE	569 €	575 €
LYCEE PROFESSIONNEL	461 €	469 €

AU TITRE DES ACTIVITES

596 € soit 2,2% de la somme globale

ASSOCIATIONS	ENVELOPPE 2018 598 €	ENVELOPPE 2019 596 €
COLLEGE	339 €	339 €
LYCEE PROFESSIONNEL	259 €	257 €

COTISATIONS OMS

27 €

Soit 27 clubs x 1 € .

MANIFESTATIONS MEDIATIQUES 2019 Somme consentie: 0 €

Manifestations	Clubs supports	Dates	Somme
Tournoi Tennis jeunes	Tennis club	25/07 au 11/08	0 €
Tournoi Tennis adultes	Tennis club	25/07 au 11/08	0 €
16 quadrettes	ABV	23-24/02	0 €
16 quadrettes	ABV	30/05	0 €
Tournoi du souvenir	USV Football	08/05	0 €
16 quadrettes	ABV	16/09	0 €
32 doublettes	ABV	15/08	0 €
Eliminatoires 04-05	Petite Boule	13 -14/04	0 €
Spectacle gym	Gym Veynois	Juin	0 €
16 triplettes mixtes	ABV	30/06	0 €

Dossiers clubs traités directement par la Mairie Sommes ventilées par la Mairie

Clubs	Destination	Dates	Somme
CAF	Grande Trace	février	200 €
CAV	Montée d'Oule	27 avril	800 €
CAV	Bombarde	28 avril	
Badminton club	6ème Bad in Buëch	26 et 27 mai	200 €
Petite Boule	Concours fête	septembre	400 €
USVS Football	Convention		13.500 €
USVS Football	Maintien équipe		2.500 €
USVS Football	Stage	Avril	500 €
ABV	Concours fête	Septembre	100 €
OMS	Multisports		1000€
OMS	Trilogie Bouliste	14 juillet	270 €
OMS	5ème Triathlon	31/08	900 €
OMS	Forum des sports	Septembre	0 €
OMS	Achat mini bus		0 €
Ecoles	Matériel ski de fond	Hiver	400 €

La proposition de répartition est approuvée à l'unanimité. Elle sera dans l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 23 mai.

Un débat s'instaure. En l'absence d'élus, il est difficile de répondre aux questions sur le montant global accordé par la Municipalité.

Il est demandé toutefois la possibilité de mandater ces subventions au plus tôt aux associations sportives.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMS

Elle aura lieu le lundi 24 juin à 18h30 en Mairie 4 rue surville.

QUESTIONS DIVERSES

MINI BUS

Le deuxième mini bus sera disponible au début du mois de juin (arrivé le 5 juin). Une seule aide à ce jour le Conseil départemental. La commune et la communauté de communes étant répondu négativement au dossier transmis par l'OMS

DEFI DES ARGOUSES

Le cross triathlon aura lieu cette année le samedi 31 aout. Les bénévoles sont déjà à pied d'œuvre pour la mise en place de l'épreuve. Les associations seront sollicitées pour nous venir en aide sur les différents postes de contrôle. Par avance nous vous en remercions.

FORUM DES SPORTS

Il aura lieu le samedi 14 septembre (le 31/08 : Triathlon et le 7/09 : fête de Veynes).

AS DU LYCEE

s'est qualifiée pour les finales du championnat de France de Badminton à Amiens après s'être brillamment imposée aux académiques. Une première pour le lycée Pierre Mendès France; Félicitations à l'ensemble de la délégation, à Bruno Bouteille le professeur d'EPS et à Monsieur Orain le Proviseur.

GYMNASE REGION

Le créneau du lundi (19h15-20h30), appartenant au badminton, a été libéré par le club local. Le deuxième rideau occultant ne se ferme pas complètement et l'espace rangement associatif n'ouvre que de l'intérieur. Un mail sera envoyé à Monsieur le Proviseur et à Madame la Gestionnaire

GYMNASE DEPARTEMENT

La section tir à l'arc de la RSPV compte plus de 20 adhérents et lorsque l'association effectue ses entrainements, l'hiver, au gymnase du collège, les archers manquent de place. Monsieur Bertrand, le Président, demande si il est possible d'agrandir la surface en rajoutant (aux frais du club) un rideau sur la longueur de la structure. Un rendez-vous sera donné par le collège (Madame Madeleine), en présence du département pour voir la faisabilité de cette demande.

USV SKI

Nous fait part de l'arrivée d'une nouvelle Présidente : Leslie Beaume qui remplace Pierre Menard. Le club profitera du forum des sports pour prendre toutes les inscriptions pour la saison 2019 - 2020

FITNESS

Nous fait part des volets roulants qui ne ferment pas et de l'emplacement à vélos qui ne peut pas toujours être utilisé en raison de véhicules garés devant. Pourrait-on mettre un panneau ou marque au sol "interdiction de stationner"?

TOILETTES JARDIN PUBLIC

Christian Gilardeau fait part à l'assemblée du problème des toilettes du jardin public. Au cours du week-end qualificatif pour les championnats de France de Pétanque, une grande quantité d'eau stagnait dans les toilettes. La Mairie sera avisée.

DEPARTEMENT 05 et CDOS

Notre OMS s'est vu attribué le grand prix sportifs 2018 du département. Une première pour un club et une grande fierté pour l'associatif sportif de notre localité.

PISCINE ET PLAN D'EAU DE VEYNES

Auront droit à des animations gratuites, mises en place par la ligue PACA de natation, les mercredis au plan d'eau et jeudi à la piscine au cours de l'été. De quoi ravir les habitués de ces lieux.

SERGE EYSSERIC

Notre Président s'est vu remettre, des mains de la Préfète et de Dany Galland, vice Président chargé des sports au Conseil départemental, la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour son investissement. Une distinction amplement méritée au vu de son investissement au quotidien pour le sport local notamment.